

# Conseil de sécurité

Distr. générale
16 février 2005
Français
Original: anglais

## Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5126e séance du Conseil de sécurité, tenue le 16 février 2005, dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », le Président a fait la déclaration suivante au nom des membres du Conseil :

« Le Conseil de sécurité se félicite de la tenue du sommet de Charm el-Cheikh (Égypte), le 8 février 2005, et de la reprise de négociations directes entre le Premier Ministre israélien, M. Ariel Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas. Le Conseil remercie le Président Hosni Moubarak de la République arabe d'Égypte d'avoir invité les deux parties à ce sommet et le Roi Abdallah II bin Al Hussein de Jordanie d'y avoir participé.

Le Conseil souligne l'importance des arrangements auxquels le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne sont parvenus, qui prévoient en particulier que tous les Palestiniens cesseront de commettre tout acte de violence contre tout Israélien, où qu'il se trouve, et qu'Israël cessera toutes ses activités militaires dirigées contre tout Palestinien, où qu'il se trouve. Il demande aux parties de respecter pleinement les engagements qu'elles ont pris à cet égard.

Le Conseil considère que ces arrangements, ainsi que d'autres faits positifs qui se sont produits récemment, constituent un premier pas vers le rétablissement de la confiance entre les deux parties et offrent une occasion importante d'instaurer un nouvel esprit de coopération et de créer un climat propice à l'avènement de la paix et de la coexistence dans la région.

Le Conseil salue le rôle que jouent l'Égypte et la Jordanie, qui ont facilité la reprise du dialogue entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne dans le cadre de la Feuille de route.

Le Conseil se félicite de l'initiative prise par le Gouvernement du Royaume-Uni de convoquer une réunion internationale à Londres le 1er mars, dans l'idée d'appuyer les efforts palestiniens tendant à préparer le terrain pour un État palestinien viable. Il se félicite aussi de la tenue prochaine d'une réunion du Quatuor au niveau ministériel, en marge de la réunion de Londres.

Le Conseil compte que les membres du Quatuor s'investiront davantage, aux côtés des deux parties, pour faire avancer encore le processus de paix et assurer l'application intégrale de la Feuille de route et de ses résolutions

05-24152 (F) 160205 160205

pertinentes, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003), en vue de la création d'un État palestinien indépendant, viable, démocratique et souverain, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

Le Conseil espère vivement voir s'instaurer une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. »